

INVITATION CHAMPIONNATS SUISSES 2026

VENDREDI, 10 AU DIMANCHE, 12 AVRIL 2025 A SURSEE

1. INFORMATIONS GENERALES

ORGANISATEUR EXECUTIF :

Lugano Aquatics

LIEU :

Hallenbad Campus Sursee
Leidenbergstrasse
6208 Oberkirch

2. INFORMATIONS SUR LA COMPETITION

CATEGORIES D'AGE :

All categories (13 ans et plus)

- Tech und Free Routines
Solo, Male Solo, Duet, Mixed Duet, Team, Acrobatic Routine (Règlement 6.2. art. 3).

DISTINCTIONS :

1^{er} rang : médaille d'or

2^{ème} rang : médaille d'argent

3^{ème} rang : médaille de bronze

COMPETITIONS :

All categories:

- Solo + Male Solo (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Duet (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Mixed Duet (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Team (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Acrobatic Routine : 100%

SUPPLIERS



NOSER GROUP

PARTNERS



SWISSLOS



CONDITIONS DE QUALIFICATION :

Les épreuves se déroulent dans la catégorie Elite 13 ans et plus âgé·e·s; les nageur·euse·s doivent être titulaires d'une licence valable et du test requis pour leur catégorie d'âge

ADMISSION AUX COMPETITIONS TECH ET FREE ROUTINE :

Pour les Ballets Tech

En Solo, Male Solo, Duet et Mixed Duet 5 entries par club et par catégorie peuvent être inscrits.

Pour les Ballets libres

En Solo, Male Solo, Duet et Mixed Duet 5 entries par club et par catégorie peuvent être inscrits.

PROGRAMME :

Le programme définitif sera établi après la réception des inscriptions.

TIRAGE AU SORT :

Le tirage au sort de l'ordre de départ dans toutes les compétitions de toutes les catégories sera effectué sur la base des inscriptions reçues conformément aux World Aquatics-Rules.

JURY :

Juges-arbitres :

Valentina Bogacheva et Deborah Jütz

Responsables des résultats :

Capucine España et Sara Bizzozero

Evaluator :

Marlon Falcon (World Aquatics Evaluator)

Juges :

Chaque club participant est tenu, selon le règl. 6.2, art. 1.4.2, de mettre des juges à disposition **pour toute la durée de la compétition**. Les demandes séparées **ne seront pas autorisées**.

Les inscriptions ne peuvent être acceptées que si suffisamment de juges sont inscrits conformément au règlement 6.2, article 1.4.2. Le niveau minimum des juges pour les Championnats suisses est R3 selon le règlement 6.5, article 2.9 !

Chaque club suisse participant doit, conformément au règlement 6.2, article 1.4.2, fournir un·e Difficulty Controller. Si un club participant ne peut pas inscrire de Difficulty Controller, il doit s'adresser à un autre club pour un·une remplaçant·e.

L'inscription doit être faite électroniquement au moyen du formulaire 6.2.1 ([SAAS_Entries.xlsx](#)), sur le même formulaire que les inscriptions des athlètes.

L'ensemble des qualifications doit être inscrit lors de l'inscription.

Le [Conflict of Interest Form](#) doit en outre être soumis **avec les inscriptions au plus tard le dimanche, 15 mars 2026** pour cette compétition.

3. ENTRIES

FRAIS D'INSCRIPTION PAR START:

Solo Tech + Free	CHF 50.-- (chacun)
Duet Tech + Free	CHF 50.-- (chacun)
Mixed Duet Tech + Free	CHF 50.-- (chacun)
Team Tech + Free	CHF 20.-- / personne (min. CHF 120.--, max. CHF 160.--)
Acrobatic Routine	CHF 20.-- / personne (min. CHF 120.--, max. CHF200.--)

Après la compétition, le secrétariat de Swiss Artistic Swimming enverra les factures !

FORME D'INSCRIPTION :

Electronique, au moyen du formulaire 6.2.1. ([SAAS_Entries.xlsx](#)).

DELAI PRELIMINARY ENTRY :

Dimanche, 1^{er} mars 2026

Avec le formulaire [Preliminary entry](#) à : artistic-swimming@swiss-aquatics.ch.

DELAI D'INSCRIPTION :

Dimanche, 15 mars 2026

A : artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

Veuillez veiller à ce que les inscriptions soient correctement faites. En cas de travail administratif supplémentaire, des frais de CHF 50.-- seront facturés.

PENALITES FINANCIERES :

Si une nageuse ou un groupe ne participe pas à la compétition sans annonce de retrait dans les délais impartis **après le 5 avril 2026** les frais d'inscriptions seront facturés (selon le règlement 6.2 art. 1.3.3).

Les désinscriptions doivent être envoyées au secrétariat artistic-swimming@swiss-aquatics.ch, cc juge-arbitre vbogatcheva@yahoo.com et deborah.juetz@swiss-aquatics.ch et responsables des résultats delequeartistique@morges-natation.ch et saraste22@hotmail.com, sinon elles ne sont pas valables.

Si un certificat médical est fourni dans les trois (3) jours, c'est-à-dire **jusqu'au mercredi, 15 avril 2026** après la compétition, seul le montant des frais d'inscriptions sera facturé.

MUSIQUE ET COACH CARD :

La Coach Card **doit** nous être envoyée **au plus tard jusqu'au jeudi, 2 avril 2026, 24 heures**, à vbogatcheva@yahoo.com et deborah.juetz@swiss-aquatics.ch et responsables des résultats delequeartistique@morges-natation.ch et saraste22@hotmail.com. **Après ce délai des changements ne peuvent être effectués qu'en cas de retrait d'un-e athlète muni d'un certificat médical.**

Les musiques doivent être envoyées au plus tard le **27 mars 2026** par **wetransfer** à synchro@lugano-aquatics.ch.

Nommées ainsi :

Catégorie_Discipline_Club_Nom_Prénom

Veuillez prendre une clé USB de réserve avec vous pour la compétition (cf .règl. 6.1 art 4.3).

SPORT PRESENTATION FORM :

Remplir [le formulaire](#) et le renvoyer à synchro@lugano-aquatics.ch au plus tard le **27 mars 2026**.

HEBERGEMENT :

CAMPUS SURSEE

Veuillez entrer le code promotion « Sportarena » lors de la réservation en ligne.

CONTACT :

Pour des questions concernant le voyage, l'hébergement, les repas :

synchro@lugano-aquatics.ch

Pour toute question générale sur la compétition et la participation :

artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

Site web: [Championnats nationaux](#)

CONTROLES ANTIDOPAGE :

Les contrôles antidopage sont possibles à tout moment! Les dispositions de Swiss Sport Integrity (antidopage) s'appliquent.

Swiss Aquatics Artistic Swimming

Ressort Compétitions